



Paris, le 7 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Engagements tenus et nouvelles perspectives le Contrat de Solutions dresse son bilan à l'occasion de ses deux ans

Deux ans après son lancement, le Contrat de solutions confirme sa pertinence. Tensions entre riverains et agriculteurs, sortie du glyphosate, remise en cause des pratiques agricoles : le Contrat de solutions a su, depuis le début, faire preuve d'anticipation en identifiant des solutions concrètes qui répondent tant aux attentes sociétales qu'aux préoccupations des agriculteurs tout en privilégiant toujours le dialogue.

Les engagements pris depuis le 14 novembre 2017 ont été tenus :

- Le Contrat de solutions s'est structuré en association loi 1901 depuis le 9 juillet 2019,
- Des fiches solutions pour toutes les productions sont publiées tous les 6 mois, ce qui porte leur nombre actuellement à 69 fiches,
- Le déploiement au plus près des agriculteurs est en nette progression,
- Des premiers résultats sont déjà visibles : l'utilisation des outils d'aide à la décision pour optimiser les traitements contre les maladies a progressé de 10% en un an pour les traitements anti-mildiou sur pomme-de-terre (10000 ha), et de 14% pour les traitements contre les maladies du blé (60 000 ha de plus soit 494 000 ha couverts en 2019). Les variétés résistantes se développent nettement dans la culture de la pomme de terre et de la betterave et le secteur du biocontrôle, quant à lui, atteint désormais 8% de part de marchés toutes solutions confondues

Le Contrat de solutions va se concentrer maintenant sur l'accélération du déploiement des solutions. L'objectif visé est de se donner les moyens de toucher tous les agriculteurs, au-delà de ceux actifs dans les réseaux partenaires. Pour cela, des plans d'actions régionalisés vont se mettre en place et un tchat vidéo sera organisé sur le site de Pleinchamp le 18 novembre prochain de 17h30 à 19h30 afin de donner la possibilité aux agriculteurs connectés de poser toutes leurs questions aux experts du Contrat.

Le deuxième axe de travail va consister en l'ouverture aux interprofessions. Le défi de la réduction des produits phytosanitaires ne pourra être relevé que si l'ensemble des acteurs des filières sont impliqués et que l'ensemble des filières se concertent dans un lieu partagé.

Le contrat de solutions vous donne rendez-vous le 12 décembre pour son forum. Cet événement sera l'occasion de présenter largement l'avancement de ses actions et de ses indicateurs de déploiement aux pouvoirs publics, aux parlementaires, aux ONGE et associations de consommateurs ainsi qu'à la presse. Nous inviterons ainsi des startups à venir présenter leurs innovations qui pourront contribuer demain à une protection des cultures efficace et économe en intrants.

Contact presse : Contrat de solutions : Marianne Sellam – 01 53 83 47 84 – marianne.sellam@reseaufnsea.fr